

COMMUNE DE LOVAGNY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION N° 1 DU PLU ET LE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT « VOLET EAUX PLUVIALES »

Le public est informé que, par arrêté municipal n° 2018-101 du 5 décembre 2018, le Maire de la Commune de Lovagny (74330) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur le projet de révision n° 1 du P.L.U et le zonage d'assainissement « volet eaux pluviales ».

A cet effet, Monsieur Guy FAVRE, Receveur-Percepteur à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

L'enquête se déroulera au siège de la Mairie de Lovagny (50, route de Poisy – 74330 LOVAGNY) pour une durée de 34 jours, du vendredi 28 décembre 2018 au mercredi 30 janvier 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit : les matins (du lundi au samedi) de 9 h 15 à 11 h 45 et les après-midis (lundis, mercredis et vendredis) de 14 h 30 à 18 h 00.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur recevra les observations du public dans les locaux de la mairie de LOVAGNY les :

- Vendredi 04 janvier 2019 : de 09 h 00 à 12 h 00 ;
- Samedi 12 janvier 2019 : de 09 h 00 à 12 h 00 ;
- Vendredi 18 janvier 2019 : de 16 h 00 à 19 h 00 ;
- Mercredi 30 janvier 2019 : de 15 h 00 à 18 h 00.

Les deux dossiers relatifs au projet de révision n° 1 du PLU et de zonage d'assainissement « volet eaux pluviales », ainsi que les deux registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la Mairie de Lovagny pendant 34 jours consécutifs, à partir du vendredi 28 décembre 2018 (dès 09 h 15) jusqu'au mercredi 30 janvier 2019 (18 h 00), et consultables aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la collectivité.

Ces dossiers pourront également être consultés pendant toute la durée de l'enquête publique conjointe sur le site Internet de la Commune de LOVAGNY à l'adresse suivante : www.lovagny.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision n° 1 du PLU et le zonage d'assainissement « volet eaux pluviales » pourront être consignées sur les 2 registres d'enquête distincts, déposés à la Mairie de Lovagny. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur, par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Lovagny (à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur), 50 route de Poisy – 74330 LOVAGNY ;

Le public pourra également, pendant toute la durée de l'enquête conjointe, transmettre ses observations par courrier électronique aux adresses suivantes : plulovagny.enquetepublique@orange.fr (pour le dossier du PLU) et pluvialeslovagny.enquetepublique@orange.fr (pour le dossier des eaux pluviales).

Les observations du public, transmises par voie postale et par courriel, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire-enquêteur en lieu, jours et heures des permanences, seront consultables à la Mairie de Lovagny.

Le rapport du commissaire-enquêteur et ses conclusions, transmis à Monsieur le Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public au siège de la Maire de Lovagny, durant un an à compter de la clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle) et publiés sur le site Internet de la Commune : www.lovagny.fr

Le Maire,
Henri CARELLI.

